

Contrat de Ville 2015 – 2022

La CAB présente : VIE DE QUARTIERS le bulletin qui parle de vous

Un soutien qui ne fléchit pas !



Monsieur le Préfet de la Dordogne a présidé, le 10 avril dernier, le comité de pilotage du Contrat de Ville, afin de décider des subventions allouées aux différents porteurs de projets.

Qu'il me soit permis de saluer et de remercier chaleureusement les services de l'État qui, à Périgueux comme à Bergerac, nous accompagnent avec efficacité, réactivité et proximité.

A cette réunion était convié l'ensemble des signataires du contrat de ville afin de se prononcer sur les différents projets.

Au total, ce sont 268.000€ qui seront attribués par les trois partenaires suivants :

- 177 840€ de la part de l'État,
- 60 000€ de la CAB,
- 28 000€ de la Ville de Bergerac.

financements auxquels il conviendra d'ajouter les participations du Conseil Régional et du Conseil Départemental.



NOMBRE DE DOSSIERS DEPOSES PAR PILIER	
Cadre de vie et renouvellement urbain	5
Cohésion sociale	35
Développement économique et emploi	6
Pilotage, ingénierie, ressources et évaluations	3
TOTAL	49

Au-delà du nombre de projets présentés qui ne fléchit pas, le contrat de ville reste l'outil adapté pour mobiliser les financeurs publics. Cette réussite collective est votre réussite parce que nous devons être à la hauteur de vos talents et de vos ambitions.

Dans ce nouveau numéro, nous vous proposons, une nouvelle fois de découvrir vos projets, des solidarités, des dynamiques qui se jouent sur notre territoire.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Fabien RUET, Vice-président de la CAB
en charge de la politique de la ville
et de l'habitat

Le Fonds de Participation des Habitants (FPH) en actions

Le FPH soutient des projets qui doivent favoriser les initiatives intergénérationnelles et innovantes d'habitants dans les domaines culturels, sportifs, éducatifs, citoyens, environnementaux,...

Même si les acteurs principaux sont issus de ces 3 quartiers, le comité veille à l'inscription de ces actions dans une dimension plus globale intégrant la ville et l'ensemble des citoyens en valorisant et dynamisant la qualité de vie et les ressources humaines présentes sur le territoire.

L'association des Conseils Citoyens est en charge de la gestion de ce fonds depuis 2017 et a déjà soutenu 5 actions abouties (2 d'habitants et 3 d'associations) :

- Achat d'une balançoire pour l'association : Les jardins du cœur,



- Achat de matériel musical pour l'association MKB (Musique Kabyle Bergerac),
- Soutien à l'équipement avant ouverture de l'épicerie de La Madeleine,
- Participation à l'animation « Le vin se livre » porté par l'association Madeleine,
- Achat de T-shirts pour le festival des quartiers - Échanges et rencontres sportives, porté par un collectif d'habitants et d'associations locales.

Pour plus d'informations :
conseilscitoyens.bergerac@gmail.com



Dans ce numéro :

ADIE : Entreprendre, c'est possible!	2
ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) pour des réponses sur mes questions de logement	2
ROXHANA à son propre site internet	2
LOPOFA : Une résidence en pleine mutation	3
Attention mission très possible !	3
ZOOM SUR... - Les écoles Jean MOULIN et GAMBETTA se mettent en scène...	4
- CLASSE RELAIS de Bergerac : une année olympique	4
- JEU DEAMBULE, plus qu'un jeu... Un enjeu...	5
- POWER SIAM : Les tambours de la renommée...	5
Transports et vous...	6
Transportez-vous !	7
Violences envers les femmes... brisez le silence	7-8
Vous êtes bénéficiaire du contrat de ville et vous souhaitez donner de la visibilité à votre projet	8
Abonnement gratuit	8




Entreprendre, c'est possible !

À l'Adie, nous défendons l'idée que chacun peut devenir entrepreneur. Et si c'était vous ?



ADIE : Entreprendre, c'est possible!

Besoin de... passer votre permis de conduire pour trouver un emploi?

D'aide ou d'accompagnement pour votre entreprise ou projet de création?

Rendez-vous dans les **permanences de l'ADIE** qui se tiennent notamment chaque jeudi, sur rendez-vous, à la CCI :
1, Rue Ragueneau à Bergerac.

L'association Adie propose **des conseils, des financements et un accompagnement** aux créateurs d'entreprises mais aussi aux entreprises existantes mais qui ne trouvent pas de solutions de financement auprès des banques.

L'Adie peut également vous aider à financer **des solutions de**

mobilité (achat/réparation de véhicule, permis de conduire...) dans un objectif de maintien ou retour à l'emploi salarié.

Après un rendez-vous pour étudier ensemble vos besoins, vous aurez une réponse dans la semaine. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour échanger sur votre projet professionnel !

Contactez-nous au 09 69 32 81 10 ou rdv sur www.adie.org.



ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) pour des réponses sur mes questions de logement

L'ADIL 24 est une association Loi 1901 dont l'objet est de renseigner gratuitement tout public en matière d'habitat : location, accession à la propriété, amélioration de l'habitat, urbanisme, fiscalité...

Des juristes spécialisés répondent à vos questions de façon neutre et objective : type de contrat de location, droits et obligations des parties, aides financières, contrat de construction...

L'ADIL 24 dispose également d'un service de lutte contre les expulsions locatives et d'un service contre la précarité énergétique.

Nous rencontrer :

Adil 24
3 rue Victor Hugo
24000 PERIGUEUX

Contact :

Tél. : 05.53.09.89.89
Courriel : contact@adil24.org

Pour plus d'informations : www.adil24.org



PERMANENCES	DATES/HORAIRES	LIEU
BERGERAC	Lundi - Mardi - Mercredi 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h	CAF Point Info Familles 24 Bd Victor Hugo
LA FORCE	2 ^{ème} jeudi 9 h à 12 h	Maison des Associations 3 Avenue des Ducs (en face de la Mairie)

ROXHANA a son propre site internet

Nous vous en parlions dans notre précédent numéro de « vie de quartiers »; ROXHANA est « notre » nouveau programme d'aide pour « vous » aider dans vos travaux d'habitation.

Propriétaire occupant, ou si vous louez, des solutions existent pour vous aider à :

- Une rénovation globale ou énergétique,
- Adapter votre logement face à un handicap ou suite à une perte d'autonomie,
- Investir dans l'habitat.

Des permanences sont programmées tous les **lundis matin** dans les locaux de la mairie de Bergerac.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la CAB au 05.53.23.43.95 ou rendez-vous sur

Retrouvez toute l'information sur l'habitat sur le site de la CAB :

[https://www.la-cab.fr/amenagement-urbanisme/habitat-](https://www.la-cab.fr/amenagement-urbanisme/habitat-logement)

[logement](https://www.la-cab.fr/amenagement-urbanisme/habitat-logement)



LOPOFA : Une résidence en pleine mutation

Un immeuble aux couleurs de ma vie... de quartier

Immeuble emblématique car le premier réalisé par l'office public d'habitat, la résidence Lopofa a été mise en location en 1958. A l'époque « Logement Populaire Familial », il a fait partie des premières vagues de constructions liées aux besoins croissants des familles de se loger, c'était l'époque du baby-boom.

Ce bâtiment, lors de sa construction, proposait tout le confort et la modernité et déjà l'office pensait au bien-vivre ensemble puisqu'une aire de jeux permettait de rassembler enfants et parents.

C'est une démarche participative dans laquelle Dordogne Habitat s'est inscrit depuis plusieurs années afin de favoriser le partage et le bien-vivre ensemble tout en impliquant tous les partenaires locaux.



Boulodrome

Sur ce site, l'office a également participé à la réalisation d'un boulodrome, avec l'aide de la Mairie de Bergerac, le Conseil Citoyen et la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.



Rénovation des parties communes



Local ordures ménagères

Située sur la rive gauche de Bergerac et dans un Quartier Politique de la Ville (QPV), la résidence a fait l'objet d'importants travaux : réfection de la couverture, chauffage et production d'eau chaude individuelle, rénovation des parties communes, mise en place d'un contrôle d'accès, création d'un local ordures ménagères, aménagements intérieurs pour faciliter l'usage du logement...

Améliorer l'image de la résidence tout en impliquant ses locataires



Travaux d'isolation par l'extérieur

Aujourd'hui, un chantier d'envergure a été engagé avec la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur (ITE). Cela permettra de gagner en confort thermique et par la même occasion de modifier l'aspect extérieur du bâtiment et d'améliorer son image.

Soucieux du cadre de vie de ses locataires et des habitants du quartier, Dordogne Habitat s'engage dans la réalisation d'une fresque sur le pignon nord du

bâtiment en partenariat avec le Centre social « Germaine Tillon ».

C'est l'occasion de faire participer les locataires sur l'embellissement de leur résidence puisqu'ils seront associés à la réalisation de cette œuvre.

ATTENTION MISSION TRÈS POSSIBLE !

L'association des Conseils Citoyens cherche son nouvel emploi civique : pourquoi pas vous ?!



Une mission d'accompagnement du projet de l'association des Conseils Citoyens de 8 mois.

Candidatez jusqu'au 24 juin 2019 à l'adresse suivante :

conseilscitoyens.bergerac@gmail.com

(en envoyant un CV et une lettre de motivation)

Quoi ? L'association des Conseils Citoyens de Bergerac recrute un-e volontaire pour l'aider dans la mise en œuvre de son-ses projet-s d'intérêt-s général-aux.

Pour qui ? Toute personne de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union Européenne.

Indemnité ? Le-la volontaire reçoit 580,55€ par mois (+107,67€ sur critères sociaux).

Où ? Un espace de travail est mis à disposition à l'Alimentation Générale, 27 boulevard Jean Moulin à Bergerac (www.facebook.com/alibergerac)

Pour plus de détails sur :

- Le service civique : site officiel de l'Agence du Service Civique : www.service-civique.gouv.fr
- les Conseils Citoyens : www.conseilscitoyens.fr/quest-ce-qu-un-conseil-citoyen

Suivez-nous sur notre page Facebook :

www.facebook.com/CitoyensBergerac

Zoom sur...

Chaque bulletin met en avant un ou des porteurs de projet ainsi que leur(s) action(s) soutenu(s) dans le cadre du contrat de ville

Les écoles Jean MOULIN et GAMBETTA se mettent en scène....



Ces deux écoles maternelles et élémentaire se situent au cœur du quartier prioritaire des Deux Rives, dans le centre-ville de Bergerac.

Tout au long de l'année scolaire, toutes les classes travaillent à la réalisation d'un spectacle théâtral, sous la conduite de comédiens professionnels. Chaque classe participe sur l'année à une dizaine d'ateliers théâtre ou musique. Tous les enfants et leurs familles ont assisté à la représentation finale, le 26 juin 2018, au centre culturel Michel Manet.

Cette année, les classes maternelles préparent un projet théâtre et musique avec l'aide d'un intervenant municipal. Les classes élémentaires travaillent le chant et construisent une chorale en vue d'une représentation finale, en juin 2019, au Rocksane.



Description de l'action :

Le projet pédagogique 2019 s'est enrichi par l'organisation d'une classe découverte pour les deux classes de CP, à Taussat, dans une structure agréé par l'Éducation Nationale.

L'objectif est la réalisation d'un journal de bord numérique à destination des parents et une sensibilisation aux grands enjeux écologiques, en découvrant la richesse et la diversité du milieu marin...



«Tous en scène», y compris pour le développement durable !!!



Contact : marie.duvignacq@free.fr

CLASSE RELAIS de Bergerac : une année olympique

Les élèves accueillis à la classe-relais de Bergerac sont âgés de 12 à 16 ans, repérés pour leur absentéisme (chronique ou complet), des problèmes comportementaux, des exclusions d'établissements successifs.



La classe-relais de Bergerac est un dispositif de l'Éducation nationale, rattachée aujourd'hui au collège Henri IV. Elle accueille des jeunes issus de classes de collèges, de la sixième à la troisième, voire parfois de première année de CAP.

Il s'agit d'élèves en situation de décrochage ou de rupture scolaire, déscolarisés ou non.

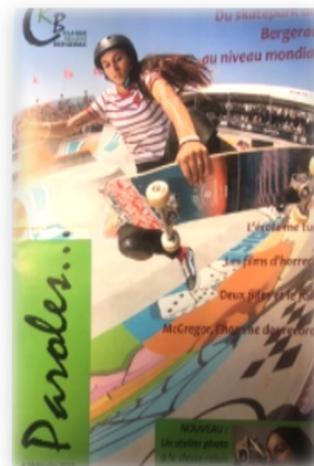
L'objectif est triple :

- rescolariser ces jeunes,
- les resocialiser,
- les remotiver.

Description de l'action :

Dans le cadre de ses projets pédagogiques pour l'année scolaire 2018-2019, la Classe-relais porte l'action « Année de l'Olympisme » pour promouvoir la pratique sportive et les valeurs citoyennes portées par le sport.

Ce projet, qui vise à proposer des activités sportives et physiques adaptées aux capacités et aux compétences de chacun, concerne 28 jeunes dont 14 sont issus des quartiers prioritaires. Il mobilise un partenariat large, des associations sportives aux Centres sociaux en passant par l'association PARI Rive Gauche pour le soutien scolaire.



Contact : 05 53 74 18 51

Pour plus d'informations :

www.classerelaisbergerac.fr / classe.relais@ac-bordeaux.fr

JEU DEAMBULE, plus qu'un jeu.... Un enjeu...

Ludothèque itinérante, JEU DEAMBULE propose des espaces ludiques conçus et fabriqués en bois, animés par une professionnelle et des bénévoles selon un concept itinérant sur tout le Bergeracois.



Pour répondre au mieux aux attentes et au budget des bénéficiaires, l'association propose des animations "sur mesure" adaptées au public, au nombre de participants et au lieu d'intervention. Présents sur de nombreuses manifestations, ces espaces

de jeu favorisent l'ouverture et l'échange, le lien intergénérationnel et la mixité sociale.

Des tarifs d'animation, accessibles, sont établis en fonction du lieu, de la durée et des espaces de jeux utilisés. Cependant, une adhésion annuelle, familiale ou individuelle, est obligatoire (8€ pour les particuliers et 12€ pour les collectivités).

Description de l'action :

Au cours des vacances de février, avril et octobre 2019, Jeu Déambule propose un espace d'accueil familial autour du jeu, alternativement, dans les centres sociaux des quartiers Nord, Deux Rives et Rive Gauche.

Pendant une semaine sur chacune des périodes, matin et après-midi, les enfants accompagnés de leurs parents peuvent profiter d'espaces de jeux et d'une activité commune en famille.

Dans le cadre du projet *District Création* (30 séances sur l'année), les ateliers sont proposés les vendredis en fin d'après-midi (Espace Charpak) et sont ouverts aux enfants ainsi qu'à leurs parents et aux seniors.

Contact :

JEU DEAMBULE : 06 37 99 06 53

Pour plus d'informations :

www.jeudeambule.org / jeudeambule@gmail.com

POWER SIAM : Les tambours de la renommée....

Dans le cadre du projet « Tambours solidaires », l'association a pour objectif de capter les habitants de tout âge des quartiers prioritaires en les associant aux animations musicales de rue, de danse et sportives (tambours, break dance et boxe thaïlandaise).

Description de l'action :



Power Siam cible en particulier les jeunes en difficulté et en recherche d'intérêt afin de les faire participer immédiatement à des improvisations actives. L'objectif parallèle est également de susciter un éveil musical et corporel auprès d'un public qui n'aurait pas, par ailleurs, la possibilité d'accéder à ce type d'activité culturelle et sportive à la fois.

Entre avril et décembre 2018, Power Siam a participé à 7 manifestations publiques en impliquant 276 personnes par des interventions régulières dans les trois centres sociaux de la ville.



Contact :

POWER SIAM : 06 74 04 60 19

Pour plus d'informations :

monpartjean-jacques@orange.fr

Transports et vous...

Sur le territoire de la CAB deux modes de transport sont à votre disposition :

- le transport urbain avec des bus que l'on qualifiera de traditionnels,
- le transport à la demande par le biais de minibus.

Transports Urbains Bergeracois (TUB)



Aménagement d'une seule ligne régulière divisée en deux segments :

- **Gare SNCF > Centre ville > La Cavaille** : desservant la totalité de l'Avenue du Général de Gaulle ainsi que la zone d'activités commerciales de la Cavaille,
- **Circuits réguliers à destination du centre-ville, des rives gauche et droite** : deux fois par jour (une le matin et une l'après-midi),
- Desserte des principaux services publics (Hôpital, gare SNCF, sous-préfecture, Mairie), pôles commerciaux et commerces du centre ville.

Du lundi au samedi de 8h35 à 19h10, 11 passages par jour

Tarifs du réseau TUB :

- Carnet 10 tickets - tarif réduit* : **1,50€**
- Carte Hebdomadaire Tout Public : **7,50€**
- Carte Hebdomadaire Scolaire et Pass Jeunes : **5,30€**
- Carte Mensuelle Tout Public : **19,80 €**
- Carte Mensuelle Scolaire et Pass jeunes : **16,50€**
- Carte Annuelle Tout Public : **158€**
- Carte Annuelle Scolaire et Pass Jeunes : **130€**

Le ticket est valable 1 heure sur tout le réseau. Il suffit de le présenter au chauffeur lors des correspondances.

Gratuité le samedi après-midi.

* Le tarif réduit est institué en faveur des personnes sans emploi inscrites au Pôle Emploi ou aux ASSEDIC et dont les ressources sont égales ou inférieures à 80 % du SMIC.

Les enfants de ces familles bénéficient de la gratuité de la carte scolaire trimestrielle.

Transports À la Demande (TAD)



Les véhicules TAD répondent aux exigences des règles de l'accessibilité pour le volet Transport Collectif et permettent le transport de personnes à mobilité réduite.

Distinction du territoire en 2 couronnes :

◇ La desserte des communes de la 1^{ère} couronne **concerne les Communes à - de 10 kms de Bergerac centre** :

- | | |
|------------------|--------------------------|
| - Cours-de-Pile, | - Creysse, |
| - Ginestet, | - Lamonzie St Martin, |
| - Lembras, | - Monbazillac, |
| - Mouleydier, | - Prigonrieux, |
| - Queyssac, | - St-Laurent-des-Vignes, |
| - St-Nexans, | - St-Sauveur. |

Du lundi au samedi sur réservation préalable de 24h à 6 jours. Prise en charge possible des usagers à partir de 7h00 selon les réservations.

Le matin : Arrivée à 7h55 à la gare SNCF

Le soir : Départ à 18h15 de la gare SNCF

◇ La desserte des communes de la 2^{ème} couronne **concerne les Communes à + de 10 kms de Bergerac centre** :

- | | |
|-----------------------------|--------------------------|
| - Bosset, Bouniagues, | - Colombier, |
| - Fraise, | - Gardonne, |
| - Lamonzie-Monastuc, | - La Force, |
| - Le Fleix, | - Lunas, |
| - Monfaucou, | - Saint-Germain-et-Mons, |
| - St-Georges-de-Blancaneix, | - Saint-Géry, |
| - Saint-Pierre-d'Eyraud | - Bouniagues, . |

Mercredi et samedi matins sur réservation préalable de 24h à 6 jours.

Prise en charge possible des usagers à partir de 7h30 selon les réservations.

Arrivée à la gare SNCF à 8h27

Départ de la gare SNCF à 12h

Renseignements pour les services Transports Urbains Bergeracois (TUB) et Transports à la Demande (TAD)

Tél : 05 53 27 15 31

Du lundi au vendredi de 8h à 11h50 et de 13h30 à 17h
ou sur

www.la-cab.fr/amenagement-urbanisme/transports

Transportez-vous !

Au niveau Départemental et Régional :

- le transport interurbain en Bergeracois en car,
- le Train Express Régional (TER).

Transports Interurbain en Bergeracois

4 lignes de cars régionaux quotidiens en Bergeracois :



- Bergerac-Périgueux,
- Bergerac-Lalinde,
- Bergerac-Eymet direct,
- Bergerac-Issigeac-Eymet.

Au tarif de 2€

Pour plus d'informations :

www.transperigord.fr

Transports Express Régional (TER) : billet jeune moins de 28 ans

Pour voyager en Région, tous les jeunes de moins de 28 ans bénéficient d'un tarif dédié offrant jusqu'à 50% de réduction sans carte ni formalité (en fonction du trajet).



Pour plus d'informations :

www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine

80 % de réduction pour vos trajets en trains et cars régionaux avec la carte Solidaire



La Carte Solidaire est réservée aux personnes qui ont un quotient familial inférieur à 870€ ou bénéficiaires de l'Allocation pour Adultes Handicapés (AAH) ou de l'Allocation pour Demandeurs d'Asile (ADA).

La carte Solidaire permet de voyager à bord des trains et cars régionaux avec une réduction de 80% qui s'applique sur le billet au tarif normal.

La carte est nominative, gratuite et valable 1 an.

Déjà appliquée pour les TER, cette mesure entrera en vigueur pour les cars régionaux à partir du 1^{er} janvier 2020.

Pour tout renseignement concernant les transports :

contact.transports24@nouvelle-aquitaine.fr



Violences envers les femmes... brisez le silence

En France, une femme meurt tous les 2.5 jours à la suite de violences conjugales.

Si l'on compte chaque année, 216 000 femmes, âgées de 18 à 75 ans, victimes de violences de la part d'un partenaire (soit 1% de la population totale) ce chiffre reste encore sous-évalué car sous-déclaré.

Les Nations Unies définissent la violence à l'égard des femmes comme « tout acte de violence dirigé contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou la vie privée ».

Le terme « Violence à l'égard des femmes » recouvre, sans s'y limiter, les problèmes suivants :

- La violence domestique et perpétrée par un partenaire,
- La violence sexuelle,
- Le harcèlement sexuel,

- La violence affective et psychologique,
- L'exploitation économique,
- L'exploitation sexuelle et la traite sexuelle,
- Les crimes d'honneur,
- Les crimes liés à la dot,
- Le féminicide,
- L'infanticide des filles,
- Les mutilations génitales féminines,
- Le mariage forcé et précoce,
- ...



Même si les données recensées sont loin de la réalité, elles sont suffisamment graves pour faire de « la lutte contre toutes les violences faites aux femmes » un axe prioritaire de l'État et de la CAB.

C'est pourquoi, en date du 28 juin 2017, la CAB a voté la mise en place du nouveau CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) intégrant les 38 communes qui composent l'intercommunalité et, dans un même



temps, a fait du plan de lutte contre les violences faites aux femmes une « grande cause communautaire ».

A titre individuel, que vous soyez victime ou témoin de violence, des solutions existent !

Parlez-en... pour vous, pour elles, pour eux.

VOUS ÊTES DANS L'URGENCE : Appel gratuit, 24h/24, 7 jours/7 aux numéros suivants ...

- le **17** pour accéder à la Police ou à la Gendarmerie,
- le **15** ou le **18** pour vous faire soigner à l'hôpital le plus proche du lieu où vous vous trouvez,
- Le **115**-SIAO pour obtenir un hébergement d'urgence.



VOUS AVEZ BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉE, INFORMÉE ET ACCOMPAGNÉE :

• **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) :** 21, Bd Jean Moulin à Bergerac.
Contact : 05 53 35 90 90 ou cidff-dordogne24@orange.fr

Vous êtes bénéficiaire ou signataire du contrat de ville et vous souhaitez donner de la visibilité à votre structure ; « Vie de quartiers » est là pour vous !

Vous pouvez nous faire parvenir vos articles, photos, date d'évènement etc. à l'adresse mail suivante : contratdeville@la-cab.fr

- **France Victimes Dordogne :** des permanences à Bergerac
Contact : 06 74 35 85 24 ou adavipbergerac@gmail.com
- **Ordre des avocats :** 13, Bd Victor Hugo à Bergerac
Contact : 05 53 57 66 68 ou avocats.bergerac@wanadoo.fr

Pour plus d'informations :

<https://www.la-cab.fr/politique-de-la-ville>

Mon agenda :

- **5 juin / 10h-17h :** **Objectif job d'été** au BIJ, aide à la recherche d'emploi et à la rédaction de CV,
- **11 Juin 2018 / 9h30-17h:** **Santé des pieds** avec l'équipe d'éducation thérapeutique diabète,
- **12 Juin 2018 / 9h00-12h :** **Prévention du moustique tigre** Action conjointe avec la Mairie sur le marché,
- **14 Juin 2018 / 10h16h30 :** **Repérage de la fragilité chez les séniors.** Centre hospitalier Samuel Pozzi,
- **21 Juin 2018 :**
 - **9h-12h :** **Journée du Don d'organe** Sensibilisation et d'information par le Dr MONCEAU et son équipe du CH de Périgueux, hall du Centre Hospitalier Samuel Pozzi,
 - **17h30-22h :** Lancement de la **campagne d'été de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles** durant la fête de la musique, dans les rues de Bergerac auprès de la population,
 - **20h30 :** **Concert des jeunes talents** du Bergeracois place doublet,
- **Du 2 au 13 juillet :** Quinzaine des futurs étudiants au BIJ/ Espace jeunes.

Retrouvez-nous sur le web : la-cab.fr



Abonnements gratuits

Afin de vous assurer d'avoir accès à toute l'information de votre territoire, nous vous proposons de recevoir différentes parutions.

Pour cela, il vous suffit de nous renvoyer ce bulletin d'inscription accompagné de votre(vos) adresse(s) de réception après avoir coché les parutions qui vous intéressent :

- vie de quartiers
- information de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise
- information culturelle
- information municipale

Mon adresse mail :

Mon facebook :

Mon compte instagram :

Ces éléments sont à nous faire parvenir à l'adresse suivante : **La Communauté d'Agglomération Bergeracoise**

Service Politique de la Ville

La tour Est—CS 40012